

## Les temps changent

*Paul Masotta*

Les temps changent. Nous sommes conviés à la modernisation qui se dessine dans une fièvre législative sans enthousiasme et assurément sans précédent. L'amendement de l'actuel titulaire du perchoir de l'assemblée nationale, qui se recommandait de l'argument vertueux de débarrasser les pratiques de la psychothérapie de ses charlatans n'en est qu'un modeste produit.

Nous avons pu monter lors de notre dernier forum le contexte de sa production, allant de concert avec une promotion des T.C.C et un soutien d'un organisme de recherche, l'INSERM, qui s'est durablement discrédité par la publication d'un rapport indigent et inquiétant d'évaluation des psychothérapies.

Si le décret d'application qui doit traduire l'initiative parlementaire dans nos pratiques institutionnelles n'a pas encore vu le jour à ma connaissance, les initiatives nombreuses, bruyantes, mais ordonnées et argumentées des psychanalystes et psychothérapeutes contre cet amendement, n'ont pas pu en supprimer la menace.

Ce n'est cependant qu'une touche dans le grand dessein de restauration qui s'ébauche.

Dans le même temps, nous avons vu promue une « prévention de la délinquance », nouvel effort de modernisation sociale, qui, elle aussi, s'appuie sur une production d'INSERM, une expertise collective sur « le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent », caution « scientifique » qui en réalité constitue un autre échantillon de la restauration scientiste à l'œuvre dans certaines de nos institutions de recherche ;

l'autre appui de cette loi sur la prévention de la délinquance aura été un rapport de GESI (Groupe d'Etude parlementaire sur la Sécurité Intérieure) plus précisément de sa « commission prévention » mise en place par M. Estrosi, commission dont nous avons eu connaissance du travail par un document de synthèse signé par M. Bénisti.

Ces travaux ont provoqué des réactions vives dans le monde de l'éducation et parmi les psychanalystes, connues en particulier au titre de « pas de zéro de conduite » en référence au beau petit film de J. Vigo.

Ces réactions argumentées, solidement construites le plus souvent, n'ont pas infléchi la détermination gouvernementale : une démonstration d'assurance que la critique n'entame pas.

La modernisation ne s'improvise pas, elle mobilise nos institutions dans leur ensemble et construit obstinément ses arguments avec l'appui d'une « science » qui fait une cure de jouvence lyssenkiste.

Ce lyssenkisme apporte une contribution décisive dans la mise en cause de la psychanalyse par la tentative de sa disqualification et de l'élimination de son héritage. Si on a pu dire que la psychanalyse avait changé l'idée que l'homme se faisait de lui-même, J.A Miller le rappelait récemment dans un court article donné au « point », cette modernisation à l'œuvre se construit sur la liquidation de cet héritage.

Il est un domaine dans lequel la psychanalyse a marqué les pratiques de son orientation, elle y a contribué à l'élaboration de ses définitions comme à la mise en œuvre et à la réflexion sur ses pratiques, c'est le travail social, et plus particulièrement l'éducation. Son rapport a pu y être décisif et original, à la condition qu'il fasse le meilleur sort à l'avertissement freudien concernant l'éducation, à la condition donc qu'il aborde l'éducation sans négliger son impossible. Cela n'a certes pas toujours été le cas de l'usage qu'on y a fait de la psychanalyse. Cependant la part qu'a prise la psychanalyse dans la formation des travailleurs sociaux n'est pas négligeable et les réformes actuelles, dont celle que je viens de citer, mais aussi celles qui

modifient la configuration des diplômes des travailleurs sociaux, à quoi il faut ajouter, et c'est décisif, l'obsession évaluatrice, mettent l'orientation psychanalytique hors propos, postulent son obsolescence.

Car cette obsession évaluatrice procède d'un paradigme bien différent de celui auquel nous soumettons nos pratiques : c'est le paradigme managérial, celui dont je signalais à notre dernier forum les affinités étymologiques avec la « ménagère », paradigme managérial qui fait le ménage, compte ses sous et surtout remet de l'ordre en habillant son entreprise de restauration de la parure de la modernisation.

Pour nous faire une idée de ce dont il s'agit, je voudrais en passer par une évocation. C'est E. Solano qui m'en donne le trait.

Dans une conférence récente sur « l'homme aux rats », elle fait un bref rappel d'une remarque de Freud qui porte sur l'élaboration d'un cas en vue de sa communication et sur les précautions que nous avons coutume de prendre qui se soldent, nous dit Freud, par des déformations souvent aussi inefficaces que condamnables.

Freud en vient alors à cette observation : « il résulte de ce fait un état de choses paradoxal : on peut bien plus facilement dévoiler publiquement les secrets les plus intimes d'un patient qui le laissent méconnaissable, que décrire les caractères de sa personne les plus inoffensifs et les plus banaux, que tout le monde connaît et qui révéleraient son identité ».

« L'attention importune de la capitale » comme dit Freud, est déjouée ; elle ne trouve pas son compte dans la publicité des secrets les plus intimes du patient, alors qu'elle est nourrie par les révélations biographiques qui le catégorisent et l'identifient.

Bourdieu le signale dans « ce que parler veut dire ». L'acte d'Institution dit-il, est un acte de communication d'une espèce particulière. Il signifie à quelqu'un son identité, mais au sens où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous, et en lui notifiant aussi avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a été en le catégorisant.

Il rappelle le sens original de « catégoriser » : *kategoresthai*, dit-il, c'est accuser publiquement, accuser e place publique.

Ce à quoi la psychanalyse a pu contribuer dans l'enseignement comme dans les pratiques des travailleurs sociaux, c'est à ouvrir la demande institutionnelle sur une dimension que ses catégories ne peuvent qu'ignorer et qui correspond à cet ordre de réalité signalé par Freud comme le plus intime. C'est, à proprement parler, l'acte du travailleur social qui peut ouvrir sur cette dimension ignorée par la catégorisation.

La notion même de « demande institutionnelle » s'est imprudemment effacée ces toutes dernières années pour se trouver substituée par celle de « commande institutionnelle ».

Les exigences évaluatrices, quantifiées, calibrées, les pratiques procéduralisées, mesurées par une nomenclature des « actes » au sens que, vraisemblablement, la sécurité sociale donne à l'acte médical, appellent cette innovation lexicale. Et elles ne produisent rien de moins sérieux que priver le travailleur social de son acte.

Priver le travailleur social de son acte, c'est le prix exigible pour qui réduit le travail social et l'éducation au contrôle social.

L'apport de la psychanalyse au travail social, où elle trouve d'éminents alliés, par le soutien de la possibilité d'un acte est un apport inestimable si on considère l'acte comme ce qui objecte à la clôture de monde, à sa fermeture, à sa finitude.